

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20675**

### Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Innovation textile - Option A : structures ou Option B : traitements

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteurs d'académie - Chanceliers des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

241 Textile

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

s'intégrer à une organisation de production ;

connaître et utiliser les moyens humains, matériels et informationnels qui concourent à la compétitivité de l'entreprise ;

travailler en interface avec d'autres spécialistes, les autres services de l'entreprise et ses supérieurs hiérarchiques ;

agir sur les éléments (produit, procédé, organisation) contribuant à la compétitivité des produits, identifier les dysfonctionnements dans le processus de production et proposer des solutions ;

contribuer à l'innovation ;

assurer un rôle d'animateur et de responsable d'équipe ;

favoriser la circulation de l'information ; favoriser la montée en compétence des opérateurs dont il a la responsabilité au regard des évolutions techniques ;

connaître, appliquer et faire appliquer les consignes de sécurité ;

participer à la démarche QSE (qualité sécurité environnement).

Le titulaire du BTS Innovation textile se positionne sur les activités de la conception, de l'industrialisation, de la production et de la démarche qualités y compris la qualité environnementale, ainsi que sur la sécurité. Il mobilise des compétences pour tout ou partie des activités suivantes :

Conception et mise au point des produits en s'intégrant dans une équipe ; Industrialisation des produits ; organisation et amélioration de la production ; gestion de la production ; contrôle qualité ; animation de la qualité (explication et suivi des indicateurs) ; encadrement d'une équipe de production.

En outre l'option A, structures, nécessite les compétences spécifiques de conduite d'une intervention d'adaptation sur un équipement, de participation à une opération de maintenance, d'analyse d'une structure textile,

Pour l'option B, traitements, la compétence spécifique à cette option concerne l'analyse des traitements d'une structure textile.

Par ailleurs il possède un haut niveau scientifique ainsi que la maîtrise d'au moins une langue étrangère, l'anglais.

Au cours de son parcours professionnel, avec l'expérience ou un complément de formation, le titulaire de ce BTS pourra évoluer vers des fonctions d'expertise technique plus poussées et/ou vers des fonctions d'encadrement. Dans cette perspective et avec l'expérience il pourra occuper des postes de responsable des départements étude et développement, mise en place et suivi de la production en France comme à l'étranger.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien supérieur « Innovation textile » exerce son activité dans les entreprises de la chaîne de production et de distribution des produits textiles. Il pourra travailler au sein d'entreprises de différentes tailles : majoritairement des TPE ou PME pour la production, entreprises ayant délocalisé la fabrication ou bien la réalisant en tout ou partie en France.

En marge de la production, le secteur de la grande distribution et les « utilisateurs » (prêt-à-porter, médical, sportswear...) peuvent également faire appel à ses compétences techniques pour les services achats ou leurs bureaux d'étude.

L'expertise de ce technicien supérieur pourra enfin s'exprimer utilement chez certains donneurs d'ordres pour contribuer à la rédaction des cahiers des charges et à la définition des procédures de contrôle de la qualité des tissus.

Son travail s'effectue en interaction directe avec des opérateurs, des ingénieurs, des commerciaux, dont les décisions ou les actions se nourriront de son expertise.

Dans les entreprises de production, au sein des services conception et mise au point ou au sein des unités de production, il pourra exercer les fonctions suivantes : assistant de conception et mise au point ; chargé d'industrialisation ; assistant du responsable de production ; technicien qualité ; technicien en « supplychain » ou services achat.

Dans les autres secteurs de la filière, au sein des bureaux d'études ou des services achats il pourra exercer les fonctions d'assistant ou de technicien qualité.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Le règlement d'examen comporte 6 épreuves structurées en 9 unités sanctionnant les conditions de la certification. 3 unités sont évaluées par contrôle en cours de formation au cours de deux années et permet de délivrer 120 crédits.

**Domaine professionnel****U4 - Analyse technico-économique, juridique et mercatique****E5 - Analyse et industrialisation**

U 51 Analyse et conception

U 52 Élaboration d'un processus

U 53 Réalisation de tout ou partie du processus

**E6 - Étude de cas en milieu industriel****Domaine général****U1 - Culture générale et expression****U2 - Langue vivante - Anglais****E3 - Mathématiques et Physique-chimie**

U 31 Mathématiques

U 32 Physique-chimie

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Universitaires, enseignants, professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale****Référence du décret général :**

Code de l'éducation articles D643-1 à D643-35

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 13 mai 2014

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

16 diplômés (session 2013)

**Autres sources d'information :**

Enquête génération du Céreq (

<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Access-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

**Lieu(x) de certification :**

Diplôme délivré sous l'autorité des Recteurs d'académie

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Consulter les sites suivants :**

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

**Historique de la certification :**

**Brevet de technicien supérieur « productique textile » arrêté du 17 octobre 1997 modifié**